



Plan national d'actions pour la Loutre d'Europe Déclinaison régionale

Comité de pilotage régional des Pays de la Loire du 28/02/2017
10h à 13h00

Compte-rendu

Benoît Marchadour (LPO PDL) & Amélie Lecoq (DREAL Pays de la Loire)

Présents (feuille d'émargement en annexe) :

Magali Perrin (MNE), Matthieu Marquet (PNR B), Didier Montfort (SFEPM), Alain Texier (PNR MP), Jean-François Bretaud (CEREMA), Morgane Sineau (CPIE VSL), Alain Chalopin (FRC PDL), Charles Martin (BV), Jean-Luc Maisonneuve (EDENN), Sylvie Desgranges (LPO Anjou), Xavière Grosbois (ONCFS), Caroline Boudé (DDTM44), Romain Mariot (CPIE VSL), Amélie Lecoq (DREAL PDL) et Benoît Marchadour (Coordination LPO PDL).

Excusés : Erwan Blottière (PNR NM), Jean-Alexandre Dachary (FDP72), François-Marie Bouton (LPO 72), Jérémie Belliot (CD44), Philippe Della Valle (Cap Atlantique), Patrick Blanchard (CRPF), Thibaut Larduinat (DDT72), Nicolas Chenaival (GMB)

Ordre du jour

10h00-10h15 – Introduction, actualité sur les PNA et tour de table (A. Lecoq, DREAL)

10h15-12h00 – Actions 2016

- Rappel des objectifs et priorité (B. Marchadour, LPO PDL)
- Bilan global des actions au cours du PNA (B. Marchadour, LPO PDL)
- Bilan du programme d'actions régionales (B. Marchadour, LPO PDL)
- Amélioration des connaissances sur le Vicoin – Observatoire LGV (M. Perrin, MNE & V. Pereira, Eiffage)
- Bilan de l'étude sur la répartition de la Loutre en vallée du Loir (M. Sineau, CPIE72)
- Projet d'étude sur la répartition et la colonisation de la Loutre en tête de bassin versant de l'Erdre (J.-L. Maisonneuve, EDENN)

12h00-12h30 – Les suites du PNA et de sa mise en œuvre dans les Pays de la Loire (A. Lecoq, DREAL & B. Marchadour, LPO PDL)

12h30 – Questions diverses (A. Lecoq, DREAL)

1. INTRODUCTION, ACTUALITÉ SUR LES PNA ET TOUR DE TABLE

La DREAL évoque la réforme en cours des PNA et la rédaction d'une circulaire dont la publication était prévue avant fin 2016. En l'absence de ce document, seules peuvent être exposées les pistes de réforme exposées par le ministère :

- l'orientation vers des PNA plus opérationnels,
- la coexistence, à côté des PNA rétablissement, de PNA conservation pour les espèces moins fragiles (moins d'animation, moins de moyens),
- le développement des PNA polyspécifiques et des PNA milieux,
- la recherche de mutualisation entre PNA et autres politiques environnementales de l'État (Natura 2000, aires protégées, continuités écologiques, etc.) ou entre PNA et politiques sectorielles (agriculture, eau, aménagement du territoire, etc.).

Les participants sont ensuite amenés à se présenter et évoquer leurs attentes par rapport au présent comité de pilotage.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS ET PRIORITÉS DÉFINIES SUITE AU DERNIER COPIL

Centralisation des données de loutres mortes par la LPO Pays de la

Animer le réseau de valorisation des cadavres

Mettre à jour la carte régionale de présence/absence par maille de 10 km x 10 km

Poursuivre les inventaires sur les fronts de recolonisation

Réfléchir sur les études envisageables au niveau des têtes de bassins versants

3. BILAN GLOBAL DES ACTIONS AU COURS DU PNA

L'essentiel des informations concernant le bilan figure dans le diaporama joint ; seuls quelques commentaires sont repris ici.

Ce bilan n'est pas exhaustif => il peut être complété par l'envoi d'informations par les partenaires du Plan jusqu'à la fin du mois de mars.

Hiérarchisation des actions en Pays de la Loire :

7 actions sont en priorité 1

10 actions sont en priorité 2

5 actions sont en priorité 3 ; 4 sont non prioritaires

Actions de priorité 1

Action 31 : animer la déclinaison régionale

Concernant cette action, les interrogations concernent plutôt la poursuite ou non de cette animation et sous quelle forme. Voir le dernier point du compte-rendu.

Action 1 : carte de répartition de la Loutre en PDL

Ces cartes montrent que la répartition de la Loutre ne progresse que très lentement. Il est souhaité que ces cartes soient accompagnées d'une description sur la manière dont elles sont produites afin de ne pas les interpréter d'une mauvaise manière : toutes les mailles ne sont pas prospectées, les données existantes sont principalement opportunistes, l'effort de prospection n'est pas mesuré, etc.

Action 2 : présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation

Présentation spécifique plus loin

Action 14 : mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre

L'étude nationale réalisée par le MNHN a été publiée en 2015. La méthode et les résultats obtenus ne sont pas transposables à une échelle régionale. L'objectif de l'année 2016 était de faire de la bibliographie afin de voir si le montage d'un programme sur les têtes de bassins versants en cours de colonisation s'avérait pertinent.

Devant le peu de ressources bibliographiques et la complexité du travail à mener, le choix s'est porté sur une pré-étude qui sera réalisée dans le bassin de l'Erdre par l'EDENN => voir présentation spécifique plus loin dans le compte-rendu.

Action 17 : réduire la mortalité due aux collisions avec véhicules

Beaucoup de choses ont été faites dans le cadre de cette action, notamment un grand nombre d'expertises d'ouvrages. Il est maintenant essentiel de passer à l'action concernant la mise en

place d'aménagements sur les ouvrages identifiés comme les plus dangereux. Les associations locales qui ont réalisées ces expertises doivent se rapprocher des gestionnaires (principalement les Conseil départementaux) afin de voir avec eux ce qu'il est envisageable de faire. La rencontre avec des agents de secteurs, comme cela a pu être le cas en Vendée, peut faciliter la mise en œuvre d'actions.

De plus les DDT sont intéressées par ce type de cartographie identifiant les ouvrages les plus dangereux ainsi que tout autre carte d'alerte, notamment sur la répartition de l'espèce. D'autres acteurs peuvent être destinataires des résultats et notamment les SAGE, CRBV, syndicats de rivière, les réseaux ASTER (comme en 49 par ex.), etc.

JF Breaud informe que le CEREMA est missionné par la DREAL afin de réaliser un état des lieux des acteurs produisant de la donnée mortalité en vue de voir ce qui pourrait être mutualisé/centralisé et analyser à l'échelle régionale en vue d'une future intégration dans le SRCE. Par ailleurs, il précise que via les conventions avec les associations naturalistes (GMB, MNE et LPO Anjou), ce sont environ 150 agents de la DirOuest qui ont été sensibilisés à la biodiversité dont la problématique Loutre.

JF Breaud informe également le copil de la tenue de la prochaine La Conférence Technique Interdépartementale des Transports et de l'Aménagement Ouest (CoTITA Ouest) qui se déroulera le 16 mai à Rennes et qui aura comme thématique « les ouvrages d'art et la biodiversité ».

La DREAL rappelle de faire remonter à Benoît Marchadour, à l'occasion du bilan du PNA, toute information sur les initiatives entreprises çà et là en faveur de la Loutre, pour une prise en compte dans le rapport annuel d'activités du PNA qui permet une bonne valorisation de ces projets et des acteurs qui les portent.

Action 27 : Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires

Pas de besoin particulier identifiés à ce stade

Action 29 : Favoriser l'existence du Groupe Loutre en PDL : RAS

Action	Non finalisée	finalisée	perspectives
1 : carte de répartition		X	Mises à jour à prévoir
2 : front de colonisation		X	Suivis à poursuivre
14 : corridors écologiques	X		Selon résultats étude EDENN
17 : mortalité routière	X		Centralisation des données et aménagements à poursuivre
27 : former partenaires et gestionnaires		X	À voir selon besoins
29 : groupe Loutre PDL/SFEPM		X	À poursuivre
31 : animer la déclinaison régionale		X	Sur quelques actions ?

Actions de priorité 2

Étant donné le retard pris au cours du comité de pilotage les actions de priorité 2 ont été très rapidement passées en revue.

Action 12 : consolider le réseau de sites protégés et gérés : RAS

Action 13 : Loutre dans les études d'impacts et d'incidences : RAS

Action 18 : éviter la mortalité due aux noyades

La problématique est toujours prioritaire dans le bassin de l'Erdre notamment. Un travail avec les pêcheurs serait à mener afin de savoir s'il est possible d'équiper certains engins potentiellement dangereux.

Action 19 : éviter la mortalité due au piégeage et à la chasse

Caroline Boudé de la DDTM44 a présenté la situation concernant l'arrêté préfectoral de 2014. Celui-ci a été annulé par le tribunal administratif de Nantes suite à un recours déposé par la FDC 44 et les piégeurs. Le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer va faire appel de cette décision. La remise en cause des données collectées notamment par les associations naturalistes constitue l'enjeu de ces recours. Le Préfet préfère attendre la fin des recours avant de relancer un arrêté. Par conséquent, il est actuellement possible de mettre des pièges vulnérants à proximité de tous les cours d'eau du département !

Quoi qu'il advienne des recours, la construction du prochain arrêté nécessitera d'associer tous les acteurs concernés, ce qui n'avait pas été le cas concernant les chasseurs et les piégeurs pour l'arrêté pris en 2014.

Par ailleurs, cette situation renforce le fait qu'il est nécessaire de sensibiliser les piégeurs et les chasseurs sur la situation de cette espèce bien au-delà de l'article qui avait été produit en 2015. Une rencontre devra avoir lieu entre la FRC PDL et le FREDON PDL afin de définir ce qu'il est envisageable de mener comme actions de sensibilisation.

Action 20 : créer des havres de paix dans les PDL

Peu de Havre de paix actuellement dans les Pays de la Loire. Des plaquettes ont été à nouveau distribuées aux associations naturalistes présentes.

Action 21 : supports de com. et de programmes d'éducation

RAS

Action 25 : informer et sensibiliser usagers et gestionnaires

Dans les discussions au cours de la matinée, la nécessité de mieux communiquer et mieux informer certains usagers et gestionnaires (CD, DDT, syndicat de rivière, SAGE, etc.) est apparue comme un objectif important. Ce travail doit essentiellement être réalisé par les structures

locales qui manquent souvent de moyen pour ce faire.

Action 26 : réseau de valorisation des cadavres

RAS

Action 28 : assistance scientifique et technique en PDL

RAS

Action	Non finalisée	finalisée	perspectives
12 : sites protégés et gérés	X		RAS
13 : prise en compte Loutrre études impacts et incidences	X		RAS
18 : mortalité engins de pêche	X		RAS
19 : mortalité chasse et piégeage		X	Poursuivre l'accompagnement des arrêtés, formation/sensibilisation ?
20 : havre de paix	X		Renforcer le réseau
21 : EEDD	X		RAS
25 : usagers ressources aquacoles	X		Formation/sensibilisation ?
26 : réseau valorisation cadavres		X	Poursuivre la centralisation des données et échantillons
28 : assistance scientifique et technique		X	RAS

Actions de priorité 3

Faute de temps, les actions de priorité 3 n'ont pas été abordées.

4. BILAN DU PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Les résultats du programme montrent globalement que la recolonisation de la Loutre dans ces bassins versants semble très longue. L'interprétation du statut de la Loutre dans chaque bassin demeure difficile voire presque impossible à préciser au vue du protocole. Un minimum de 2 passages, couplés avec des pièges photos, aurait été nécessaire pour obtenir plus d'informations et éventuellement préciser si les indices sont le fait d'individus erratiques ou d'une population installée.

Quoi qu'il en soit, cette mise à jour des connaissances apporte des informations intéressantes et permet de connaître quels bassins sont utilisés par la Loutre. La poursuite des suivis est difficilement envisageable à court terme mis à part le suivi de quelques tronçons par des bénévoles selon les disponibilités locales. A plus long terme (5 ans ?), il semblerait pertinent de remettre en place ces suivis sur certains bassins versants.

5. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LE VICOIN- OBSERVATOIRE LGV

Voir la présentation en PJ

Cette étude menée en 2016 a permis de réaliser des suivis complémentaires à ceux effectués dans le cadre du programme d'actions régionales. Les résultats confirment la présence de la Loutre avec des secteurs où les épreintes étaient très présentes. Cette action a également permis d'expertiser 62 ouvrages supplémentaires dans ce bassin.

6. BILAN DE L'ÉTUDE SUR LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE EN VALLÉE DU LOIR

Voir la présentation en PJ

Cette action a également permis de mener des suivis et des expertises d'ouvrages dans un bassin versant dont la présence de la Loutre a été récemment découverte (2013). Les indices de présence se concentrent dans le secteur aux frontières entre le Maine-et-Loire, la Sarthe et l'Indre-et-Loire. La reproduction dans ce secteur a même été prouvée en Indre-et-Loire puisqu'un piège photo posé dans le cadre d'une étude d'impact a filmé une femelle avec ses 2 jeunes.

7. PROJET D'ÉTUDE SUR LA RÉPARTITION ET LA COLONISATION DE LA LOUTRE EN TÊTE DE BASSIN VERSANT DE L'ERDRE

Voir la présentation en PJ

Un stagiaire a été recruté et va travailler sur cette thématique au cours de 3 mois. Étant donné le

délai relativement court, l'idée est de finir la recherche bibliographique (Didier Montfort a d'ailleurs signalé quelques pistes), de compiler les données cartographiques disponibles dans le bassin mais également dans les bassins contiguës et d'établir un protocole qui pourrait par la suite être utilisé dans d'autres territoires.

8. LES SUITES DU PNA ET DE SA MISE EN ŒUVRE DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Compte tenu de la refonte des PNA en cours [la circulaire cadrant les modifications apportées dans le cadre de cette refonte n'a pas encore été envoyée], le PNA Loutre va prendre la forme d'un PNA conservation et non d'un PNA rétablissement. Cela signifie principalement que les budgets alloués pour l'animation aux niveaux national et régional seront moins importants. Cela ne devrait par contre pas remettre en cause les orientations de certains financeurs tel que l'Agence de l'eau. Les DREAL pourront toujours financer de l'animation selon leurs priorités. Enfin, la SFPEM est missionnée pour rédiger ce futur plan au cours de l'année.

Pour 2017, la Coordination régionale LPO a sollicité une petite enveloppe d'animation compte tenu du flou qui concernait le devenir du PNA l'été dernier. Il n'est pas prévu de comité de pilotage pour l'année 2017 mais plutôt de continuer à coordonner et animer certaines actions régionales.

Par ailleurs, la LPO Anjou a déposé un projet auprès de l'AELB afin d'avoir du temps au cours des 3 prochaines années pour assurer une veille et un appui technique dans le département de Maine-et-Loire. Elle compte ainsi animer les réseaux de bénévoles pour les suivis, poursuivre l'accompagnement de l'arrêté départemental lié au piégeage, sensibiliser et former certains acteurs tels que les techniciens de rivière, travailler avec le CD49 sur l'aménagement d'ouvrages identifiés comme dangereux. Ce type de démarche paraîtrait pertinente dans les autres départements de la Région.

Mayenne Nature Environnement a répondu à l'AAP de l'AELB afin de travailler sur la colonisation d'un nouveau front de colonisation entre Orne et Mayenne avec découverte d'épreintes dans un secteur où on ne l'attendait pas. De plus, un cadavre a été signalé dans un secteur qui pourrait accueillir l'espèce. Le projet prévoit une étude avec le CPIE collines normandes pour prospecter certains cours d'eau non prospectés. De plus, une phase travaux et installation de pontons flottant est également prévue.

Enfin, l'EDENN mènera donc son étude sur les bassins versants en 2017 et le CPIE Logne et Grand-Lieu finalisera ces études dans le bassin versant de la Logne.

La question du devenir de la déclinaison régionale du PNA et notamment de son animation a été posée aux membres du comité de pilotage. Globalement, les personnes présentes souhaitent que

cette animation perdure, que ce soit via le comité de pilotage ou via une réunion plus informelle. Il semble important de maintenir un réseau d'échanges et de partages autour de la conservation de la Loutre d'Europe. Concernant le rôle de l'animation, le comité de pilotage souhaite qu'il se centre plus sur la rencontre de partenaires et acteurs régionaux que sur de la centralisation d'informations et de données ou du moins de manière moins régulière (par ex., pas vraiment utile de refaire les cartes de répartition 10 x 10 tous les ans).

D'une manière générale, le comité de pilotage souhaite que les actions se concentrent sur la conservation de l'espèce et notamment sur l'aménagement d'ouvrages d'art prioritaires. Les suivis sont à poursuivre mais de manière moins prioritaire même si tout le monde n'est pas tout à fait d'accord sur ce point.

Priorité et attentes en 2017

- Poursuivre l'animation des réseaux et des partenaires
- Rencontrer certains partenaires régionaux tels que la FRC, la FREDON et le SMIDAP
- Suivre la rédaction du nouveau PNA
- Organiser une réunion en fin d'année 2017/début 2018 afin de rassembler les acteurs
- Assurer un porter à connaissance et une expertise auprès des gestionnaires locaux d'ouvrages d'art et notamment des Conseils départementaux et DDT(M) => mise en place de travaux d'aménagement

ANNEXE



DREAL des Pays de la Loire

Comité de pilotage régional du Plan national d'actions de la Loutre d'Europe 2010 - 2015 28 février 2017

NOM prénom	Organisme	Signature
LECOR Amélie	DREAL	
CHALOPIN Alain	Fédération Régionale Chasse	
PERRIN Magali	MNE	
SINEAU Floreane	CPTE VSL	
MARIOT Romain	CPTE VSL	
DESARANGES Sylvie	LFO US	
MARCAUDON Jean-François	URPA	
MONTFORT Julien	SFFPM L.A.	
MARTIN Charles	Bretagne Vivante	
BREMO JF	Communauté	
MARQUET Nathalie	Parc naturel régional Breizh	
MAISONNEUVE JC	EDENW	
BOUDET Christophe	DDTM 44	
GROSBOIS Xavier	ONCS	